

# Le projet Fichier national d'entités

Le FNE a pour objectif de favoriser la production mutualisée de données de qualité, dans le respect des principes **FAIR** (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables) pour partager largement les millions de descriptions d'entités utiles aux professionnels des bibliothèques et *in fine* aux utilisateurs des catalogues et outils documentaires disponibles sur le web.

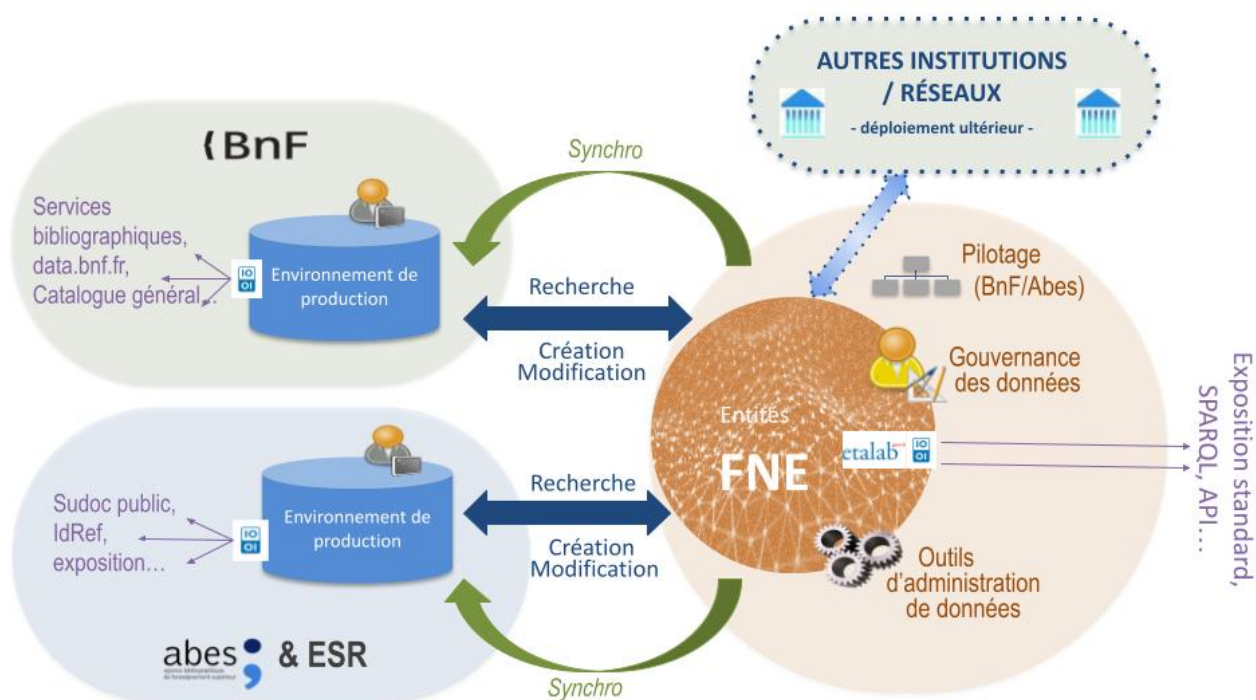
Les données produites collectivement par les bibliothèques, centres de documentation, archives et institutions culturelles françaises sont placées sous licence ouverte pour une large réutilisation.

Le projet Fichier national d'entités (FNE) a pour objet la mise en place d'une plate-forme de production mutualisée d'entités, données d'autorité structurées selon le modèle IFLA LRM. Le projet a été lancé en 2017 sous l'impulsion de l'Abes et de la BnF qui en assurent le co-pilotage. Il est rattaché au programme national Transition bibliographique.

## Un périmètre élargi pour des services mutualisés

Le FNE est appelé à devenir un outil majeur non seulement dans le paysage documentaire et bibliographique français, mais aussi à l'échelle du web de données. Ses services s'adressent aux bibliothèques de lecture publique et centres de documentation, aux archives et à toutes institutions culturelles françaises, voire francophones.

Le FNE est un projet stratégique pour accompagner la mise en œuvre de la Transition bibliographique à l'échelle nationale.



# Une politique de production et de diffusion des données

La Charte FNE rédigée en avril 2020, définit les principes fondamentaux à la base du fonctionnement de la plateforme FNE et concerne la co-production des entités :

*"Une même entité sera identifiée et décrite une et une seule fois et gérée de manière centralisée dans la plateforme ; elle sera utilisée et réutilisée autant de fois que nécessaire pour les besoins de description des collections multiples partout en France, et au-delà."*

Les grandes lignes de la politique de production et de diffusion des données sont :

- **Des données fondées sur la description en entités** (selon la définition IFLA LRM) comprenant principalement les personnes, les collectivités, les concepts, les lieux, les événements, les œuvres et les expressions ;
- **Des données de référence** grâce à la mutualisation de l'expertise et des compétences des producteurs et à une gouvernance scientifique centralisée ;
- **Des données ouvertes sous licence **Étalab****, conformes au règlement européen de traitement des données à caractère personnel et exploitables tant par les humains que par les systèmes informatiques ;
- **Un outil centralisé** pour des coûts réduits de production et d'exploitation des données d'autorité, au bénéfice des communautés professionnelles comme du grand public, en France et à l'étranger.

**En savoir plus** : contacter les chefs de projet [Anila Angieli](#) (BnF) et [Laure Jestaz](#) (Abes).